

Vie Dioise

jean-claude
BOURDELIN

CUISINES • MENUISERIES ALU ET PVC • PLAN DE TRAVAIL
PONT DE QUART 26150 DIE - TEL : 04 75 21 83 42
(OUVERT DU MARDI AU SAMEDI 12H)

www.cuisines-jcbourdelin.com

**CUISINES
CONTEMPORAINES &
PROVENCALES**

- Conception, fabrication et pose
- Plan de travail d'une seule pièce en résine Staron

ETUDE ET
DEVIS
GRATUITS

MATERNITÉ, CHIRURGIE : PROVOCATION ?

Alors que les autorisations de fonctionnement de la maternité et de la chirurgie ont été accordées jusqu'au mois de décembre 2012 et qu'il ne reste donc plus qu'un an, que font les responsables ?

Ces autorisations ont été attribuées par arrêté du 11 juillet 2011, «considérant les démarches engagées par le centre hospitalier de Die pour faire aboutir la conclusion d'un contrat local de santé avec ses partenaires territoriaux». Qu'en est-il quatre mois après ?

C'est la question que nous posons publiquement, sachant que M. le Directeur du Centre Hospitalier aurait répondu à M. Philippe Leeuwenberg, Conseiller Général, lors du dernier Conseil de Surveillance que la position de la Direction restait celle de la délibération, en quatorze points, prise lors du Conseil d'Administration du 24 septembre 2008. Or que prévoit-elle notamment ? La mise en place d'une chirurgie programmée de semaine, le bloc ne fonctionnant le week-end que pour la maternité. Mieux vaudrait ne pas avoir d'accident ces jours-là ! La reconversion de la maternité en Centre Périnatal de Proximité, les accouchements étant pratiqués sur Valence.

Est-ce une provocation, sachant que les Diois ont montré leur opposition à plusieurs reprises et qu'ils ne cessent de réclamer le maintien de la maternité et de la chirurgie, y compris d'urgence, sept jours sur sept et toute l'année ? Faut-il rappeler que la délibération en question avait mis 2 000 Diois dans la rue et qu'une pétition s'élevant contre avait recueilli 10 000 signatures ? Faut-il rappeler les arrêts de

trains, les barrages routiers, l'occupation du bureau des entrées pendant 24 heures, l'entrée des manifestants dans la salle où siégeait le Conseil d'Administration, les plaintes déposées à deux reprises à la gendarmerie par les futures mamans pour mise en danger d'autrui, les 5 000 signatures réclamant que soient accordées les autorisations de fonctionnement de la maternité et de la chirurgie pour cinq ans, les multiples manifestations et rassemblements... ?

La mémoire peut-elle faire à ce point défaut ? Quelle est la position de Monsieur le Maire de Die, Président du Conseil de Surveillance sur le sujet ?

Rappelons que parmi les «considérant» de l'arrêté du maintien des autorisations jusqu'au mois de décembre 2012, il est mentionné «que la demande présentée répond à un besoin».

Certes, le Centre Hospitalier de Die n'est pas responsable des directives qui se sont succédé depuis des années et, notamment, de l'instauration de la tarification à l'acte, de la loi Bachelot et du manque croissant de personnel dû à l'imprévision des gouvernements. Mais préférer se soumettre aux dictats et se référer à une délibération plusieurs fois condamnée, relève d'une véritable provocation.

Pour notre part, nous restons fermes sur nos positions en demandant le maintien de tous les services hospitaliers, assorti des moyens humains et financiers nécessaires. La lutte continue donc.

Collectif de Défense
de l'Hôpital de Die
Le 12 novembre 2011

Église Évangélique

Samedi 26 novembre, librairie chrétienne, rue de l'Armellerie, ouverte de 10h à 12h

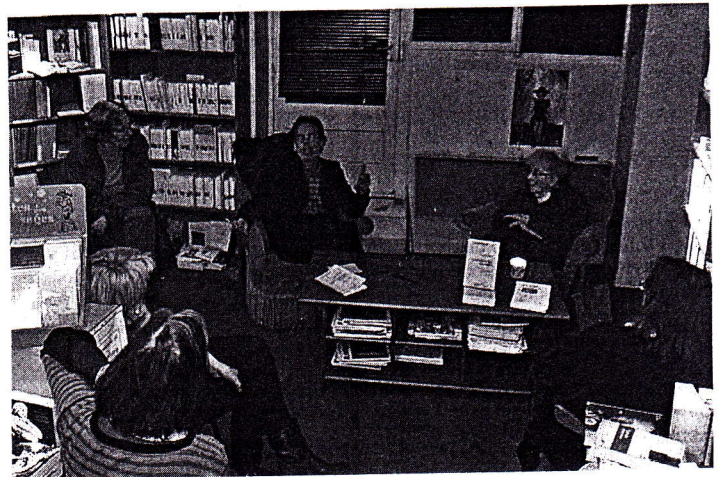
Importance pour le chrétien de passer du temps chaque jour dans la lecture de la bible qui est la parole de Dieu, et dans la prière, afin de ne pas vivre dans le compromis.

Tous les "c'est pas grave, on verra demain, personne ne le sait, per-

CROIX-ROUGE FRANÇAISE BANQUE ALIMENTAIRE

Comme chaque année, à l'entrée de l'hiver, la Banque Alimentaire 26 07 relayée par la Délégation Croix Rouge de Die fait appel à votre dé-

RENCONTRE AVEC UN MAÎTRE G



On l'entend partout et surtout dans le débat politique actuel, l'école est en crise, l'échec scolaire progresse ! Les difficultés à l'école, les problèmes relationnels, l'isolement de certains élèves, le refus scolaire, l'absence de confiance en soi sont tant de symptômes qui marquent la fracture entre l'école et les élèves. Cette institution génératrice de lien social participe à la socialisation de l'enfant dès la maternelle. Elle est de ce fait d'une importance capitale dans l'éducation et la formation des futurs citoyens. Parmi tous les services existants à l'école, il en est un, vital et indispensable, qui disparaît sans que personne ou presque ne s'en inquiète : les «réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté» (R.A.S.E.D.). Créée en 1990, cette structure éducative associe des enseignants, des maîtres G et E ainsi que des psychologues scolaires pour permettre une éducation à l'école collective tout en aidant les élèves en difficultés sur le plan scolaire et relationnel. Jean-Marie BLANC, ancien instituteur en milieu carcéral et maître G durant quatre ans, s'inquiète de la disparition des R.A.S.E.D., selon lui fondamentaux afin que des enfants ne soient pas exclus de l'institution.

Maître G, maître E ? Simplement

des instituteurs qui essaient de mettre en place une approche rééducative et pédagogique à destination des enfants en marge de l'institution.

La librairie Mosaïque recevait samedi 19 novembre, cet institut', rééducateur de l'Éducation Nationale, pour la signature de son livre La rééducation à l'école, vue par un maître G (Ed. Champ Social, 2011). À travers des histoires personnelles d'élèves ayant bénéficié de ces R.A.S.E.D. ainsi que de son témoignage d'une école plus à même de former et de participer à la construction sociale de ces enfants, Jean-Marie Blanc souhaite aussi alerter sur le danger de rogner sur les apports d'un enseignement égalitaire et collectif quelle que soit la singularité de chacun. Par une approche ludique avec les enfants, Jean-Marie Blanc considère que son action n'entraine jamais dans le registre du travail, «c'est une question d'en vie, de partage, de jeu».

Rejetant le principe de compétition entre élèves, il se dit inquiet de la suppression des R.A.S.E.D. À la rentrée 2011, cinq postes de maîtres G ont été budgétés pour la Drôme mais seulement trois sont pourvus.

Pierre Lelièvre

JOURNAL
du DIOIS
et de la Drôme

Pensez à renouveler votre
abonnement en envoyant
ce coupon à notre adresse :
Journal du Diois
avenue de la Clairette
26150 Die